

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. Champs d'application et modifications des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes (souscription de cours, d'abonnement, ou divers évènements/ventes/prestations etc.) passées auprès de la société à SAS accrovertical compter du 01/08/2025 et ce pour la durée de l'année sportive, soit le 31/08/2026.

En cas de modification des conditions générales de vente postérieurement à la conclusion du contrat mais avant son terme, le client sera destinataire des nouvelles conditions générales de vente qu'il devra accepter expressément afin qu'elles lui soient appliquées. En cas de refus, les conditions générales de vente initiales continueront à régir la situation contractuelle entre la société et le client.

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de toute commande, des conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre SAS AccroVertical et son client, les deux parties les acceptant sans réserve.

Article 2. Dispositions légales

Accrovertical est le nom commercial d'une école de pole dance privée présidée par Carole LEFOULON (également responsable de la publication), destinée aux amateurs et/ou professionnels, répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur. Elle a pour vocation l'enseignement de la pole dance. Son siège social se situe 7 avenue Balzac 49400 Saumur, France. SIRET : 902 250 893 00010

Article 3. Tarifs et planning

Les tarifs des prestations de service (cours, abonnements, ou évènements), ou vente de produits proposés par AccroVertical, sont fixés, pour l'année 2025-2026, comme suit :

- Ils sont par ailleurs indiqués sur le site internet www.accroverticalsaumur.fr et sur l'application peppy.

- Les tarifs sont exprimés en euros.

Étudiés pour une vente directe, ces prix sont nets de toute remise, sauf accord préalable de la direction.

Le planning est susceptible d'être modifié en fonction du nombre des inscrits. 42 semaines de cours seront assurées entre le 15 septembre 2025 et le 31 août 2026. Le planning sera mis en ligne minimum 3 semaines à l'avance. Les cours ne seront pas obligatoirement assurés sur les jours fériés, ils pourront être reportés à une autre date ou supprimés si les cours restants de la semaine permettent d'accueillir les abonnés

Article 4. Conditions de paiement

Tous les cours réguliers proposés par AccroVertical sont payables en ligne par avance via le site internet ou directement sur place.

Les abonnements et cartes sont payables par avance uniquement, et doivent être réglés dans leur intégralité par espèces, prélèvement, virement ou par chèque à l'ordre de Accrovertical et envoyé à l'adresse suivante : 7 avenue Balzac 49400 Saumur.

Pour les prestations ponctuelles (workshops, stages, ateliers à thème...), les informations concernant les règlements sont systématiquement indiquées dans nos évènements, sur le site internet et sur les réseaux sociaux. Les inscriptions à ces évènements ponctuels sont nominatives, définitives et non remboursables sauf annulation par la société accrovertical dans les conditions décrites à l'article 8.1 de la présente.

Pour les évènements tels que les enterrements de vie de jeune fille/de garçon, ou anniversaires : la totalité de la somme prévue est à régler par virement ou chèque à envoyer au siège lors de la réservation par courrier. L'annulation de l'évènement est possible jusqu'à 30 jours avant la date prévue, passée cette date, aucun remboursement ne sera effectué par Accrovertical sauf annulation par cette dernière dans les conditions décrites à l'article 8.1 de la présente. En cas d'annulation, il ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement.

Pour tout autre évènement, consulter la Direction.

Accrovertical n'accorde aucun escompte pour tout paiement anticipé.

Les services proposés par Accrovertical peuvent être réglés en plusieurs fois par chèque si le paiement mensuel n'est pas choisi (le paiement mensuel par CB est uniquement possible pour les abonnements.

- abonnement 1 séance 1h30 / semaine pole dance en 3 fois maximum, 760€
- abonnement 2 séances / semaine 1h ou 1h30, en 5 fois maximum, 1350€
- carte de 5 cours 1h30 en 1 fois maximum 120€
- carte de 10 cours 1h30 en 1 fois maximum, 230€
- carte de 20 cours 1h30 en 2 fois maximum, 420€
- carte de 40 cours 1H30 en 3 fois maximum, 760€
- carte de 60 cours de 1h30 en 4 fois maximum, 1080€
- carte de 10 cours 45min en 1 fois maximum 120€

Article 5. Cas exceptionnels : prolongation de la durée de validité des produits.

Les cartes et abonnements étant payables dans leur intégralité lors de leur souscription et à durée limitée dans le temps, une procédure dérogatoire permettant la prolongation de la durée de validité des produits est envisagée dans 2 cas :

– Maladie grave/blessure, rendant impossible la pratique de l'activité pendant la période de validité de la carte ou de l'abonnement,

– Grossesse rendant impossible la pratique des activités présentes au planning de accrovertical.

Pour que cette procédure soit engagée, Accrovertical demande au client de fournir un certificat médical dans les 7 jours suivant son établissement et de l'envoyer à l'adresse postale du studio en envoi recommandé AVEC accusé de réception.

Pour une interruption de courte durée (inférieur à trois mois) ou de longue durée (supérieur à trois mois), le produit souscrit sera suspendu et la validité sera prolongée pour une durée égale à la durée d'interruption (début : date de réception du certificat médical ; fin : date de reprise de l'activité sportive telle que précisée par le certificat).

En tout état de cause, les produits étant achetés personnellement, Accrovertical n'autorise pas le client à les céder à une tierce personne pour la durée restante ou à adapter la prise de cours.

Aucune suspension pour un autre motif ne sera effectuée sur une carte ou abonnement, neuf ou déjà en cours de validité.

Article 6. Retard de paiement

Le défaut de paiement des services de Accrovertical, en l'occurrence des cartes de cours ou des abonnements, réglés en plusieurs chèques ou de manière mensualisé par prélèvement, entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues et la suspension de toute carte ou abonnement en cours.

En cas de non-paiement réitéré, la résiliation du produit souscrit pour faute pourra intervenir en cas d'inexécution dans le délai de 15 jours après mise en demeure par tout moyen de la part de Accrovertical. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra intervenir.

En cas de cheque refusé par la banque ou de rejet de prélèvement, pour quelques motifs que ce soit, une pénalité de vingt euros (20€) sera facturée au client.

Article 7. Clause de réserve de propriété

Les droits de propriété intellectuelle sur la totalité des éléments contenus ou mis en ligne sur le site sont la propriété exclusive de Accrovertical ou de ses fournisseurs et partenaires, celle-ci ou ceux-ci ne concédant aucun autre droit que celui de consulter le site. Toute reproduction, intégrale ou partielle, est systématiquement soumise à l'autorisation des propriétaires. Toutefois, les liaisons du type hypertextes vers le site sont autorisées sans demande spécifique. Toute reproduction ou utilisation autre citée est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle.

Article 8. Activités Accrovertical (cours, abonnements, évènements, stages)

Le client déclare se conformer au règlement intérieur de Accrovertical établi à l'article 10 de la présente et affiché à l'accueil de l'école, y adhérer sans restriction ni réserve et respecter l'ensemble des consignes édictées concernant les modalités d'inscription, l'organisation des cours, la ponctualité, le comportement sur le lieu et via les échanges avec l'équipe de Accrovertical studio et/ou la gérante, la tenue réglementaire, les locaux, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. Notamment, l'élève certifie qu'il n'est l'objet d'aucune contre indication à la pratique du sport et plus particulièrement des activités proposées par Accrovertical Studio, à savoir en particulier la pole dance, la danse acrobatique, la gymnastique et la danse.

Tout manquement au règlement conduira à une mesure d'exclusion temporaire ou, en cas de faute grave, définitive. Ces mesures préciseront leur date d'effet et seront adressées au client par tout moyen par accrovertical Studio. Aucune prolongation de la validité du produit souscrit et aucun remboursement ne seront octroyés en cas de faute.

Toutes les informations concernant les cours sont diffusées sur le site internet de l'école et par courrier électronique par Accrovertical Studio, ou sur les réseaux destinés aux élèves de l'école. Pour se faire, une base de données des clients est continuellement remise à jour. Accrovertical Studio propose différents types de Services : – des cours collectifs réguliers selon des formules : à l'unité, cartes ou sur abonnements (pole dance, assouplissement, renforcement et travail des équilibres, etc...) – des cours privés, – des prestations d'animation d'enterrements de vie de jeune fille et des enterrements de vie de garçon, – des prestations de type « shows » (spectacles), « workshops » ou cours en entreprises. – des prestations de location de salle.

8.1. Modalités des Services

a) Cours réguliers et abonnement : Les cours peuvent être achetés soit directement au Studio, soit sur l'application Peppy. Les cours réguliers qui ont une durée d'une heure et trente minutes (1h30) ou d'une (1) heure sont définis selon un calendrier pré-établi par Accrovertical.

Les cours réguliers peuvent être achetés selon différentes formules et les droits conférés ont une durée de validité limitée :

– Ils peuvent être réglés par le Client à l'unité et sont dans ce cas valables un (1) mois à compter de la date d'achat.

– Le Client peut également acheter des cartes de 5, 10, 20 ou 40 cours ayant une durée de validité respective de trois (3), cinq (5), neuf (9) et douze (12) mois à compter de la date d'achat, des facilités de paiement pouvant être proposées. Leur durée d'engagement démarre à la date d'achat.

– Les abonnements proposés par Accrovertical Studio donnent accès à tous les cours, l'engagement est de douze (12) mois. Leur durée d'engagement démarre à la date d'achat. Et la fin de validité sera fixée au 31 août de l'année scolaire suivante.

Le nombre de place à chacun des cours étant limité, il est obligatoire pour le Client de réserver ses cours depuis son espace client sur la plateforme Peppy.

Les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 12 heures avant le cours concerné depuis l'espace client de l'élève. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours. Il en ira de même pour les Clients bénéficiant d'un abonnement qui seront redevable du prix du cours à défaut d'annulation dans le délai précité où s'il ne se présente pas au cours. A défaut de règlement, le Client ne pourra accéder à un prochain cours.

Une pénalité de 20€ sera appliqué au client, si sur une période de 1 mois, ce dernier réserve 3 cours auxquels il ne se présente pas, ou qu'il les annule moins de 12h avant le cours.

b) Cours privés : Le Client peut également acheter des cours privés, réglables à l'unité valable 2 mois, ou par carte de plusieurs heures de cours privés, valables six (6) mois à compter de la date d'achat. Les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 24 heures avant celui-ci. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le client ne se présente pas au cours. Les cours ne pourront être décalés si le client arrive en retard. Le montant total de la carte de cours privés sera à régler.

c) Autres Services : Les autres prestations seront mises en œuvre sur la base d'un devis établi par Accrovertical Studio en fonction des caractéristiques de la demande du Client.

- Concernant les enterrements de vie de jeune fille et des enterrements de vie de garçon, ces services sont proposés sous certaines conditions : le Client devra s'acquitter du versement de la totalité de la prestation demandée afin de valider sa réservation. Le Client pourra annuler sa réservation jusqu'à 30 jours avant la réalisation de celle-ci. A défaut d'annulation dans ce délai, la somme sera conservée dans sa totalité par Accrovertical Studio et aucun remboursement ne sera fait.

8.2 : Droit de rétractations

Pour les seuls achats effectués en ligne, le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation et renoncer à cet achat, si ce dernier n'a pas été exécuté. Cette rétractation devra avoir lieu par écrit. Cette rétractation, si elle est correctement réalisée, donnera lieu au remboursement des sommes versées dans le délai de quatorze jours maximum.

Article 9. Conditions d'accès aux Services

L'accès aux cours se fera uniquement sur réservation au préalable. L'accès aux cours est conditionné au respect des règles suivantes :

- Le client devra se présenter 10 minutes maximum avant l'heure de début du cours.
- Pour des raisons de sécurité résultant de la nécessité de participer à la séance d'échauffement, le Client ne pourra participer au cours s'il arrive avec plus de 15 minutes de retard ;
- Les cours, cartes et abonnements sont nominatifs ;
- L'heure de début de réalisation des services ne sera pas décalée en cas de retard du Client quelle qu'en soit la cause ;
- Le Client devra respecter le règlement intérieur de Accrovertical reproduit en article 10 ci-après, sous peine d'expulsion du cours voire de résiliation de sa souscription sans remboursement.
- Accrovertical Studio se réserve le droit de regrouper les cours, si l'effectif de ces derniers est bas. – Les cours ne seront maintenus qu'à partir de 3 élèves minimum par cours.

Article 10. Règlement Intérieur

- Enlever ses chaussures dès son entrée dans la salle.
- S'habiller avec une tenue couvrante pour sortir de la salle pendant le cours.
- Pas de chaussures portées en ville dans la salle.
- Lieu non-fumeur
- Pas de bijoux, ni piercing durant les cours
- Pas de retard de plus de 15 min au cours sinon l'accès vous sera refusé sans remboursement, ni report de cours, il sera compté comme consommé et dû.
- Aucun spectateur aux cours, les enfants ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'établissement hors cours spécifiques pour ces derniers.
- Aucun comportement dangereux pour soi ou les autres,
- Le Client s'engage à écouter le professeur, et à ne pas tenter de mouvements ou figures qui ne seraient pas demandés au préalable par le professeur
- Le Client certifie avoir une assurance responsabilité civile
- Pas de dégradation du matériel ou des locaux
- Pas de personne en état d'ivresse, sous emprise de drogue ou médicaments dangereux
- Interdiction de manger dans les salles de cours et dans les vestiaires
- Cours non accessible aux femmes enceintes, ou personnes ayant eu une/des opération(s) de moins de 2 mois.
- Les comportements irrespectueux, injurieux, raciste, homophobe, visant à mettre mal à l'aise les autres participants ou membres de l'équipe, etc...ne sont pas tolérés et peuvent donner suite à une exclusion immédiate et sans remboursement.

Article 11. Responsabilité civile / Dommage corporel

Accrovertical Studio est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel conformément à l'article 37 de la Loi du 16 juillet 1984. Cette assurance a pour objet de garantir Accrovertical Studio contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourues au titre des dommages causés à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels, matériels, immatériels.... La responsabilité de Accrovertical Studio ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel. De son côté, le client est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant un cours. Conformément à l'article 38 de la Loi du 16 juillet 1984, Accrovertical Studio informe le client de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique dont il pourrait être victime en cas de dommages corporels, et ce auprès de l'assureur de son choix.

Article 12. Force majeure

La responsabilité de Accrovertical Studio ne peut être engagée en cas de non-exécution de l'une de ses obligations en cas de force majeure. Les cas de force majeure suspendent les obligations dues aux présentes Conditions Générales. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements extérieurs aux parties rendant impossible la réalisation des prestations.

Article 13. Informatiques et libertés

Accrovertical Studio exerce un traitement de données personnelles destiné à l'exécution des services et à la gestion de la relation avec les clients. Il est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 – RGPD). La demande de données conditionne la conclusion du contrat. Elle a un caractère contractuel. La personne concernée est tenue de fournir les données. À défaut, elle ne pourra pas bénéficier des prestations du studio Accrovertical.

Le responsable du traitement et le destinataire des données est le studio accrovertical. Ce dernier n'a pas l'intention d'effectuer un transfert de données à caractère personnel vers un tiers. Les données seront conservées uniquement pendant la durée du contrat.

Le client a le droit :

- de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée,
- de s'opposer au traitement,
- à la portabilité de ses données,
- d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Toute demande de ce type peut être adressée par écrit au Studio accrovertical.

Aucun profilage ne sera réalisé et plus généralement aucune décision automatisée ne sera prise sur la base des données collectées.

Article 14 : Résiliations

En application de la présente, Accrovertical Studio ne se reconnaît unilatéralement qu'un droit à résiliation du contrat souscrit par le client pour faute de ce dernier.

Réciproquement, le client, s'il estime que le studio accrovertical n'honore pas ses engagements, pourra solliciter la résiliation de son contrat. Pour se faire, il devra adresser au studio accrovertical par écrit sa demande de résiliation ainsi que les motifs de celle-ci. En cas d'accord, le contrat sera résilié et le remboursement prorata temporis interviendra. En cas de désaccord, la procédure de l'article 15 s'appliquera.

Article 15. Loi et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, toutes les solutions amiables sont recherchées en priorité. En cas de non-règlement amiable, seul sera compétent le tribunal judiciaire d'Angers.